

Département du Lot

République Française
COMMUNE DE LE BASTIT**Nombre de
membres en
exercice : 10****PROCES-VERBAL DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL****Présents : 10****Séance du 13 septembre 2023****Absents et excusés**: 0
L'an deux mille vingt-trois et le treize septembre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 13 septembre 2023, s'est réunie sous la présidence de **Eliette ANGELIBERT**
Sont présents: Eliette ANGELIBERT, Cyril GARRIGUES, Sébastien CHAMBERT, Hervé ROUMIEUX, Annick LANDES, Brigitte BURGALIERES, Pascal ANGELIBERT, Dominique JAUJAY-DIF, Daniel HUREAU, Marilyne CAZAL**Votants : 10****Représentés:****Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Hervé ROUMIEUX**TABLE RÉCAPITULATIVE
de la séance du 13 septembre 2023**

DATE	NUMERO	OBJET	VOTE
13/09/2023	DE_2023_17	Participation aux frais de fonctionnement école publique de Gramat	Approuvé à l'unanimité
13/09/2023	DE_2023_18	Participation aux frais de fonctionnement - école privée Sainte Hélène	Approuvé à l'unanimité
13/09/2023	DE_2023_19	Participation aux frais repas - cantine maternelles et primaires	Approuvé à l'unanimité
13/09/2023	DE_2023_20	Aide à la pratique culturelle, artistique ou sportive	Approuvé à l'unanimité
13/09/2023	DE_2023_21	Expérimentation du compte financier unique - CFU	Approuvé à l'unanimité
13/09/2023	DE_2023_22	Désignation d'un référent déontologue pour élus locaux	Approuvé à l'unanimité
13/09/2023	DE_2023_23	Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD)	Débat acté

Le Maire,

Le secrétaire de séance,



Eliette ANGELIBERT

Hervé ROUMIEUX